CHAMPIONNATS DE FRANCE 2017 SUPERCROSS

FFM

REGLEMENT PARTICULIER 2017

Organisateur

N° d'épreuve FFM	209
Moto-Club	de la presqu'ile d'arvert
N° d'affiliation	1253
Date	14 aout 2017
Lieu	les étains 17390 m c p a la tremblade
Organisateur technique	moto club presqu'ile d'arvert
Adresse	8 a v de la palmyre 17570 les mathes
E-mail	moto-club.parvert@orange.fr
Téléphone	0668341612

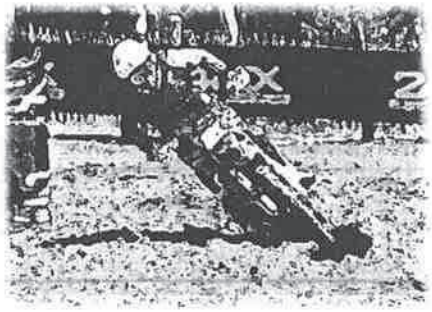

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Type de manifestation : ☒ **Championnat Outdoor** ☐ **Championnat Indoor**

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	M Faivre joel	Licence : 009935
Délégué FFM	M Dussolier vincent	Licence : 128788
Arbitre	M Sadler patrick	Licence : 022554
Commissaire technique responsable	M Boutroix lucien	Licence : 004941
Responsable du chronométrage	Mme Sentost paulette	Licence : 022206

Article 3 Catégories & Engagements

SX OPEN

Age — 15 ans minimum
Licences — NCO / LUE / Inter / Inter Jeune
Cylindrées — Classes 2, 3 et 4

SX 2

Age — De 15 à 24 ans*
Licences — NCO / LUE / Inter / Inter Jeune
Cylindrées — Classes 2

Junior

Age — De 13 à 17 ans**
Licences — NCO / LUE / NJ3C / Inter Jeune
Cylindrées — 125cc 2T

** La limite d'âge minimum débute à la date anniversaire du coureur. Pour la limite d'âge maximum, les pilotes ne devront pas avoir 25 ans au cours de l'année (né au plus tard en 1993).*

*** Pour la limite d'âge maximum, les pilotes ne devront pas avoir 18 ans au cours de l'année (né au plus tard en 2000).*

F.F.M. La Bertramière N° 13 79500 SAINT-LEGER de la MARTINIERE — LIGUE MOTOCYCLISTE POITOU-CHARENTES

Pilotes étrangers :

Les pilotes titulaires d'une licence délivrée par une autre FMN auront la possibilité de s'engager sur les épreuves du Championnat de France. Les pilotes étrangers toucheront les primes correspondant à leur classement ou les indemnités de qualification mais ne seront pas classés en championnat de France mais uniquement dans le classement Sx Tour.

Primes d'arrivée :

Les primes d'arrivée seront conformes au règlement du Championnat.

EPREUVE FFM N° 209
VISA LMPC N° 35-17
ST-LEGER de la MARTINIERE 18/05/17

CHAMPIONNATS DE FRANCE 2017 SUPERCROSS

FFM

REGLEMENT PARTICULIER 2017

Article 4 | Contrôles Administratifs et Techniques

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Pour toute autre anomalie constatée lors de ces contrôles, le Commissaire technique responsable doit en avertir le Directeur de course et établir puis signer, sous leur propre responsabilité, un rapport qu'il doit remettre au Jury.

Article 5 | Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 | Médicalisation de la manifestation

Médecin responsable médical ..... **LENEUF Richard**

Nombre de secouristes **26**

Hôpital le plus proche ..... **royan**

Nombre d'ambulance(s) **6**

Temps de trajet (en min) **20**

Article 7 | Le site de pratique

Accès :

Nom du site ..... **les étains**

Adresse ..... **17390 la tremblade**

Capacité Moto :

Pendant les essais : **18**

En manche : **15**

Caractéristiques :

Longueur du circuit ..... **480 ml**

Largeur minimum de la piste ..... **5.5 ml**

Largeur de la grille ..... **16 ml**

Longueur de la ligne droite de départ ..... **30 ml**

Nombre d'OCP* **30**

**Officiels Commissaires de Piste*

Rappel : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.

Visa du Moto-Club	Visa de la Ligue	Visa de la FFM
Date : 10/05/2017	Date : 2.6.17	Date : 30/06/2017
MOTO CLUB DE LA PRESQU'ILE D'ARVERT 8, avenue de la Palmyre - 17570 LES MATHES Tél. 05 46 05 62 58	P. David F.F.M. La Bertramière N° 13 79500 SAINT-LEGER de la MARTINIERE LIGUE MOTOCYCLISTE POITOU-CHARENTES	Numéro : 17/0700 FEDERATION FRANCAISE DE MOTOCYCLISME 74 Av. Parmentier 75011 PARIS 01 49 23 77 00

EPREUVE FFM N° 209

VISA LMPC N° 35-17

ST-LEGER de la MARTINIERE 18/05/17

CHAMPIONNAT DE France SUPER CROSS 2017

lundi 14 août 2017

HORAIRES :

9 h à 12 h 30	Accueil des pilotes et des services de sécurité
13 h	Accueil des commissaires, des délégués de ligue, des Délégués de la fédération, des docteurs et secouristes
14 h à 18 h	Entraînements, qualifications
20 h 30 à 21 h	Présentation pilotes AVEC voitures de collection US
21 h à 23 h 45	Courses éliminatoires (10 minutes)
	Show freestyle (2 X 15 minutes)
23 h 45	Remise des prix

EPREUVE FFM N° 209
VISA LMPC N° 35-17
ST-LEGER de la MARTINIERE 18/05/17

F.F.M. La Bertramière N° 13 79300 SAINT-LEGER de la MARTINIERE MOTOCYCLISTE POITEVIN

P. David

Pour les catégories SX Open et SX2 dans le cas où un ou plusieurs pilotes qualifiés ne prendraient pas le départ dans une des demi-finales, ils seront remplacés par le 1er, 2ème etc. pilotes non qualifiés.

➔ Courses par manche : Sx Junior : 7 mn plus 1 tour
Pourront participer aux manches les pilotes qualifiés lors des essais chronométrés.
2 manches Sx Junior : ..... 15 pilotes

La mise en place sur la grille sera en fonction des résultats des essais chronométrés.

➔ Courses par série : Sx Open et SX 2 : 7 mn + 1 tour

2 Demi-finales SX Open : ..... 15 pilotes CF/SX Tour - 6 Qualifiés par demi-finale
2 Demi-finales SX 2 : ..... 15 pilotes CF/SX Tour - 6 Qualifiés par demi-finale

➔ 1 Repêchage SX Open: 4 mn plus 1 tour
(18 Pilotes)
Pourront participer au repêchage les pilotes non qualifiés lors des demi-finales.
Les 3 premiers pilotes seront qualifiés pour la Finale.
La mise en place sur la grille sera en fonction des résultats du classement des demi-finales.

➔ 1 Repêchage SX 2: 4 mn plus 1 tour
(18 Pilotes)
Pourront participer au repêchage les pilotes non qualifiés lors des demi-finales.
Les 3 premiers pilotes seront qualifiés pour la Finale.
La mise en place sur la grille sera en fonction des résultats du classement des demi-finales.

➔ Finale : 9 mn plus 1 tour
La finale sera disputée par les 15 pilotes qui se sont précédemment qualifiés.
La mise en place sur la grille sera en fonction du classement des demi-finales.

ARTICLE 9
➔ *Horaires :*
Horaires type d'une manifestation de Supercross.

PRESENTATION DE LA SOIREE

17 h 55	**1ère Manche – SX Junior - 15 pilotes**	**7 mn +1 tour**	
	Libre organisateur		
20 h 45	**1ère Demi-finale SX 2 - 15 pilotes**	**7 mn +1 tour**	**6 Qualifiés**
21 h 00	**2ème Demi–finale SX 2- 15 pilotes**	**7 mn + 1 tour**	**6 Qualifiés**
21 h 15	**1ère Demi-finale SX Open - 15 pilotes**	**7 mn + 1 tour**	**6 Qualifiés**
21 h 30	**2ème Demi-finale SX Open - 15 pilotes**	**7 mn + 1 tour**	**6 Qualifiés**
	Libre organisateur		
22 h 05	**2ème Manche – SX Junior - 15 pilotes**	**7 mn +1 tour**	
22 h 20	**Repêchage SX 2 - 18 pilotes**	**4 mn +1 tour**	**3 Qualifiés**
22 h 30	**Repêchage SX Open - 18 pilotes**	**4 mn +1 tour**	**3 Qualifiés**
	Libre organisateur		
23 h 10	**Finale SX 2 - 15 pilotes**	**9 mn +1 tour**	
23 h 25	**Finale SX Open - 15 pilotes**	**9 mn + 1 tour**	
	Libre organisateur		

F.F.M. La Bertramière N° 13 79500 SAINT-LEGER de la MARTINIERE LIGUE MOTOCYCLISTE POITOU-CHARENTES

Infirmerie
Ambulances
Héliport
Contrôle
Passage
Détecteur métaux
Fouille des sacs
VIP
Caisse
Sécurité
Buvette
Sanitaire
Stand
Bureau
Régie
FMX Riders
F.F.M.
La Bertramière
N° 13
79500 SAINT-LEGER
de la
MARTINIERE
LIGUE MOTOCYCLISTE POITOU-CHARENTES
EPREUVE FFM N° 209
VISA LMPC N° 35-17
ST-LEGER de la MARTINIERE 18/05/2017

EPREUVE FFM N° 209

VISA LMPC N° 35-17

ST-LEGER de la MARTINIERE 18/05/2017

F.F.M.
La Bertromière
N° 13
79500 SAINT-LEGER
de la
MARTINIERE
LIGUE MOTOCYCLISTE POITOU-CHARENTES

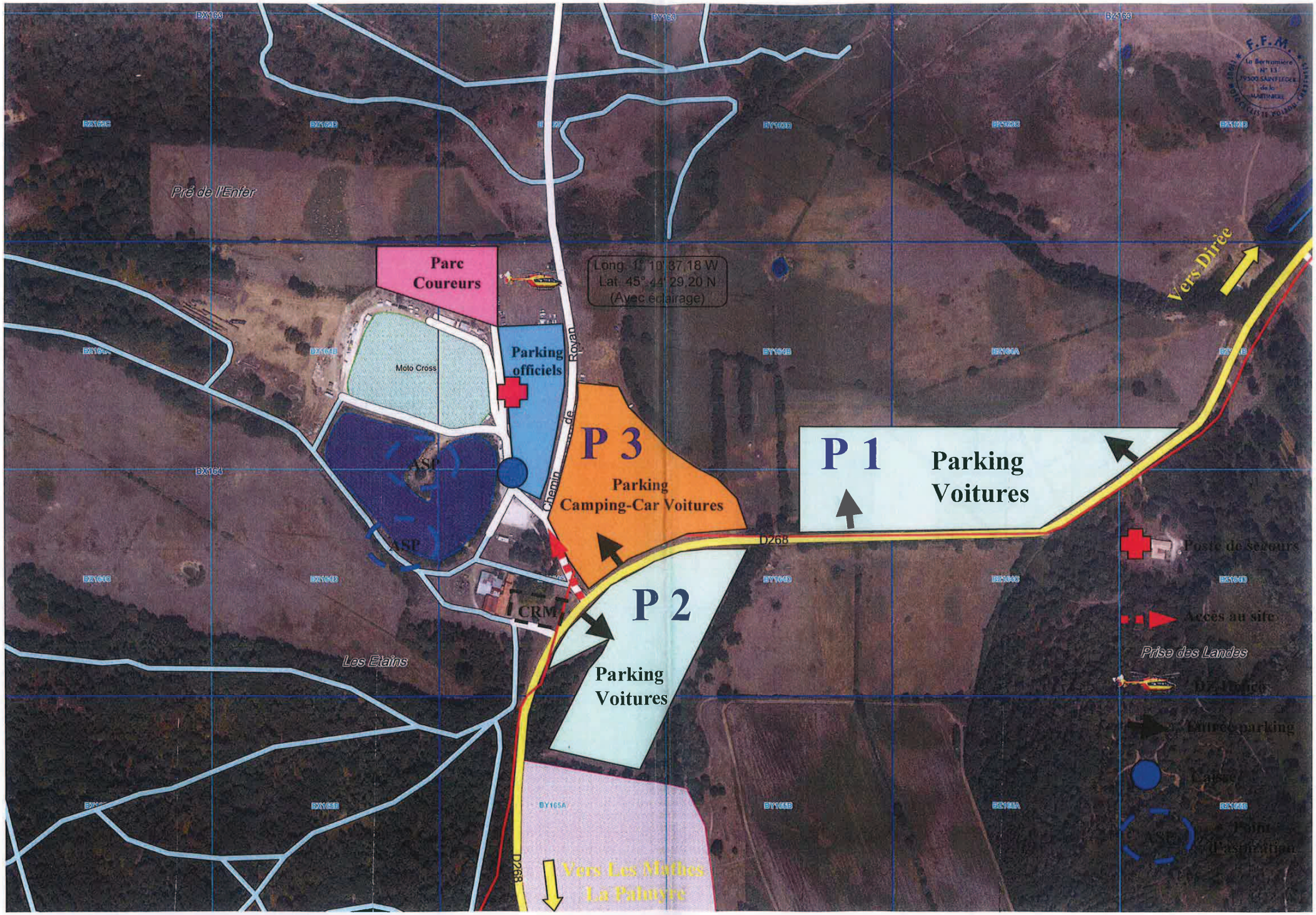
Pré de l'Enfer
Parc Coureurs
Moto Cross
Parking officiels
Long. 1° 10' 37,18 W
Lat. 45° 44' 29,20 N
(Avec éclairage)
Chemin de Royan
P 3
Parking Camping-Car Voitures
P 1
Parking Voitures
P 2
Parking Voitures
ASP
ASP
CRM
D268
D268
Les Etains
Vers Dirée
Vers Les Mathes La Palmyre
Poste de secours
Acces au site
Prise des Landes
Entrée parking
Caisse
Point d'aspiration